

Assemblée Générale

06 Décembre 2014

Bienvenue à tous!

Pour information, l'ordre du jour a été modifié, inversion entre les questions diverses et l'élection des membres, ajout du règlement intérieur

1. Rapport Moral du Président

Rapport d'activité

1. Bureau et Comité de Direction

2. Résultats Sportifs

3. L'École de Tennis



4. Les tournois du club

5. Les Festivités

6. Décisions prises par le Comité

7. Règlement intérieur (lecture)

8. Rapport financier

9. Questions diverses

10. Élection des membres du Comité

Rapport Moral du Président

Rapport Moral du Président

Monsieur le conseiller Municipal délégué aux sports, Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence pour notre 37ème assemblée générale.

Voilà quatre ans (un mandat) que nous nous occupons de notre club de tennis à tous.

Je souhaite remercier toutes ces personnes bénévoles du Comité de Direction qui œuvrent chaque jour à la bonne marche de notre club.

Toutes ces personnes essaient de trouver des solutions pour le bon vivre dans notre association avec des idées qui peuvent être différentes mais qui sont débattues de manières constructives pour tous.

Merci à toutes et tous.

Je souhaite également remercier chaleureusement André Mercheyer pour son aide précieuse, sa disponibilité et surtout pour son efficacité.

Cette année, grâce à lui, nous avons pu , une fois de plus, faire nos tournois d'été et d'automne dans de bonnes conditions ,

Rapport Moral du Président

Rapport Moral du Président

Depuis 3 ans, nous travaillons sur la réfection de nos courts qui en ont bien besoin.

C'est grâce à toi, André, que nous aurons à partir de mai 2015, des courts complètement rénovés,

Pour tout ceci, nous te remercions..;

Rapport Moral du Président

Rapport Moral du Président

Les trois gros chantiers que nous avons défini il y a 4 ans :

- Retrouver une dynamique positive sur nos effectifs adultes.

Voilà quatre ans qu'ils progressent grâce à l'action que nous avons menée en partenariat avec la ligue et la FFT.

Cette action est axée sur les nouveaux adhérents en les aidant à faire le premier pas :

D'abord avec un tarif préférentiel la première année et des cours collectifs pour avoir rapidement les bases.

Plus d'une vingtaine de nouveaux adhérents l'année dernière et pratiquement pareil cette nouvelle année.

Nous mettons en place des manifestations sportives mais aussi conviviales comme les soirées que nous organisons tout au long de l'année,

2 Moniteurs de tennis aujourd'hui, avec Daniel et Sylvain qui sont prêts maintenant à relever tous les défis,

Rapport Moral du Président

Rapport Moral du Président

Aujourd'hui, Sylvain s'occupe beaucoup des adultes:

8 groupes entraînements des équipes

2 groupes préparation physique

4 groupes (2 Sylvain et 2 Daniel) PAACT

4 groupes cours collectifs

2 groupes cours collectifs séniors+

3 groupes pôle compétition

Nous pouvons répondre à la demande de tous....

Aujourd'hui 135 adultes au lieu des 104 lorsque nous avons repris le club.

La plus grande école de tennis de Six fours avec 146 élèves contre une centaine chez notre voisin et avec un effectif total pour la première fois au dessus.

Tout cela montre que la politique menée va dans le bon sens....

C'est donc un franc succès et un objectif atteint.

Rapport Moral du Président

Rapport Moral du Président

- Le deuxième chantier est sur nos installations et l'accueil.

Depuis quatre ans, nous investissons et nous entretenons les infrastructures:

Pour cette année:

Modernité!!!

Mise en place d'un système de réservation des courts par internet où dorénavant les membres peuvent de leur domicile, travail ou de leur smartphone connaître la disponibilité des courts et de réserver...

Attention.....Respecter le règlement, c'est respecter les autres!

Avec un règlement où tout n'est pas écrit, il faut donc y voir le bon sens , l'équité et le savoir vivre ensemble.

Achat et mise en place des enseignes à l'entrée du club,
petit matériels électroménagers..

Rapport Moral du Président

Rapport Moral du Président

.Création de deux bancs. Changement des filets, réparation du court N°2 en remplaçant les poteaux que la mairie nous avait acheté l'année dernière.

Aménagement du coin TV, (télévision donnée gracieusement par Olivier Epoque!!!), qui a donné lieu à des soirées foot!!!

Nettoyage de la façade , court N°5 ,de la terrasse avec anti mousse.

Réparation des toilettes.... etc...

On voit bien l'envie de moderniser notre club.

Et il y a encore beaucoup de choses à faire.....

Rapport Moral du Président

Rapport Moral du Président

- Le troisième chantier est l'école de tennis

Nous avons enfin trouvé les solutions pour avoir un Deuxième BE dans notre club: c'est Sylvain Cals, jeune issu de notre club qui a obtenu avec brio son Diplôme de Moniteur d'état,

Ceci , grâce à Daniel qui l'a accepté, au travail et à la réflexion de Sylvain qui nous a proposé un projet cohérent.

Grâce au courage de tous les membres du Comité qui ont enfin acté la présence d'un deuxième BE,

Voilà aujourd'hui, une équipe solide prête à relever tous les défis,

Avec une nouveauté cette année, le pôle compétition jeune avec accompagnement en tournoi.

Rapport Moral du Président

Rapport Moral du Président

Un petit mot sur le Comité de direction et notre modeste travail:

Rappeler que nous sommes toutes et tous des bénévoles (nous prenons sur notre temps loisirs), avec des idées différentes, et que les décisions importantes se font par un vote donc démocratiquement.....

Être président d'une association, c'est accepter de prendre des responsabilités et de travailler bénévolement, pour promouvoir une activité, des valeurs, des idées et ce malgré parfois des turbulences.

Ce n'est pas facile et quelque fois très démotivant.

Je me permettrai de dire quelques mots au moment du renouvellement du bureau,

Je vous remercie pour votre attention, vous souhaite à toutes et tous de vivre de bons moments de tennis et de détente au sein de notre club à tous.

C'est avec plaisir que je laisse la parole à André Merchey, s'il veut nous dire quelques mots.....

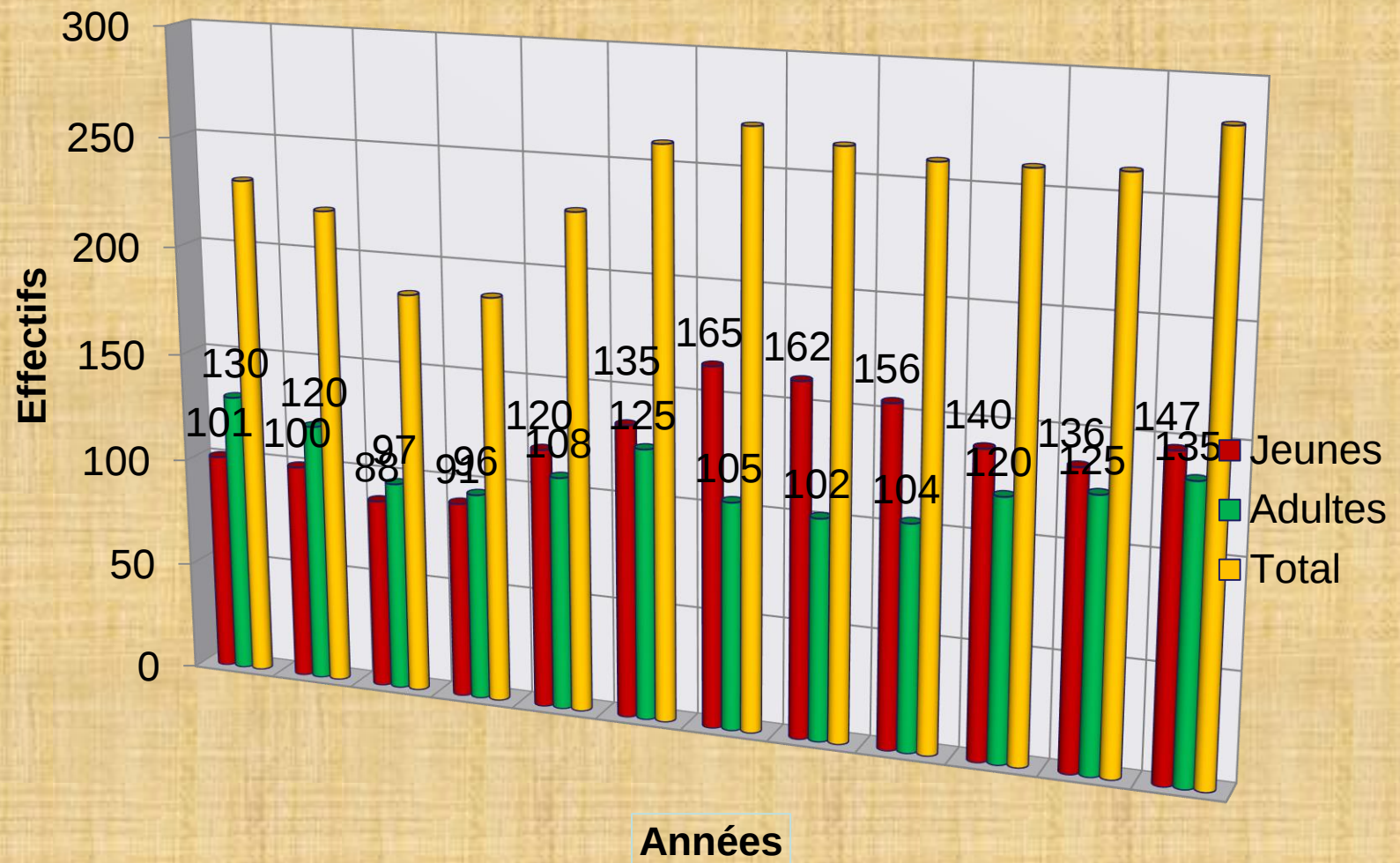
C.S.M. TENNIS



Comité de Direction
Saison 2013/2014



Évolution des Effectifs



Évolution des Effectifs

Répartition des licenciés

	Année Sportive 2013			Année Sportive 2014			Evolution		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
7 ans et moins	7	8	15	8	18	26	14.28%	125.00%	73.33%
8 ans	2	7	9	4	10	14	100.00%	42.85%	55.55%
9 ans	2	10	12	1	9	10	-50.00%	-10.00%	-16.66%
10 ans	11	14	25	3	8	11	-72.72%	-42.85%	-56.00%
11 ans	2	8	10	8	17	25	300.00%	112.50%	150.00%
12 ans	3	7	10	3	8	11	0.00%	14.28%	10.00%
13 ans	0	0	0	5	5	10	100.00%	100.00%	100.00%
14 ans	0	0	0	3	6	9	100.00%	100.00%	100.00%
13/14 ans	6	22	28	0	0	0	-100.00%	-100.00%	-100.00%
15/16 ans	5	11	16	3	17	20	-40.00%	54.54%	25.00%
17/18 ans	3	8	11	4	7	11	33.33%	-12.50%	0.00%
Total Jeunes	41	95	136	42	105	147	2.43%	10.52%	8.08%
Senior	8	14	22	9	13	22	12.50%	-7.14%	0.00%
35	11	26	40	10	8	18	-9.09%	-69.23%	-51.35%
40	0	0	0	8	17	25	100.00%	100.00%	100.00%
45	12	18	30	12	16	28	0.00%	-11.11%	-6.66%
50	0	0	0	4	3	7	100.00%	100.00%	100.00%
55	2	6	8	2	6	8	0.00%	0.00%	0.00%
60	0	0	0	0	3	3	0.00%	100.00%	100.00%
65	7	8	15	2	7	9	-71.42%	-12.50%	-40.00%
Messieurs 70	0	10	10	0	0	0	0.00%	-100.00%	-100.00%
70	0	0	0	4	5	9	100.00%	100.00%	100.00%
75 Homme	0	0	0	0	6	6	0.00%	100.00%	100.00%
Total Adultes	40	82	125	51	84	135	27.50%	2.43%	10.65%
Total	81	177	261	93	189	282	14.81%	6.77%	9.30%

Résultats Sportifs



La Direction Sportive

Cette année encore, plusieurs groupes d'élèves de l'école de Tennis ont bénéficié de plusieurs séances d'entraînement spéciales compétition financées par le club.

La Direction Sportive assure aussi le lien avec les parents dans le cadre des compétitions départementales interclubs .

Les acteurs de cette Direction Sportive(2013/2014) sont :

Serge Maccio, Jacqueline Delalande, Bruno Orsi , Jeff Regnier, Henri Humbert

Les Interclubs par Équipes

Cette année 21 équipes ont participé aux divers championnats organisés par la Ligue CAZ

- Championnat Départemental par Équipes
 - Séniors +
 - Jeunes
- Championnat par Équipes Seniors
- Coupe CAREN
- Coupe Azuréenne

Les Résultats Sportifs

Félicitations à toutes les équipes, qui ont dignement représenté notre Club et défendu nos couleurs avec panache

Un bravo particulier à :

- Chez les jeunes :

Les 9 ans, 10 ans et les 15/16 ans terminent second de leur championnat

Encourageant pour la saison à venir ! A suivre !

Equipe n°1 Senior +35:

Termine première de son championnat , défaite en 1/4 de finale.

Equipe n°2 Senior:

Termine première de son championnat, défaite en 1/4 de finale.

Les Résultats Sportifs

Ces résultats ne seraient pas possible sans les différents Juges Arbitres qui se relaient les jours de rencontres pour assurer le bon déroulement des matches.

Notre club compte 13 arbitres JAE1 qui ont œuvré cette année:

- Guy MEDINA
- Daniel SILMAN
- Sylvain CALS
- Valérie OLLIVIER
- Philippe REGNIER
- Jeff REGNIER
- Bruno ORSI
- François Principiano
- Christophe Andrieux
- Sébastien RAYNARD
- Marie-Laure CHABANNEAUD
- Isabelle CAEL
- Marie Agnès UTRAGO

Merci à eux.

L'école de tennis



L'école de Tennis

147 élèves ont fréquenté notre école de Tennis cette saison

Ceci est le résultat de l'investissement du Club qui s'était engagé à promouvoir les jeunes, grâce aussi a la Direction Sportive dont le travail d'encadrement et de veille pédagogique ont été d'une grande efficacité.



**N'oublions pas non plus l'équipe pédagogique,
Jacqueline DELALANDE, Sylvain Cals, Philippe Rippol,
Patricia Wilenck, Gérard Cardona et Daniel SILMAN .
dont l'enseignement de qualité a fait ses preuves.**

L'école de Tennis

L'école de Tennis

Les manifestations:

- Le père Noel au CSMT
- Le Mini tennis à la Grande Tourrache
- Championnat interclubs jeunes
- Tournoi interne des jeunes (4^{ième} année)
- Journée Clôture école de tennis avec des jeux organisé par notre partenaire OCD13 avec remise des diplômes et Goûter

Comme d'habitude, ils étaient
accompagnés et encadrés par
*Jacqueline, merci aux parents qui se
sont déplacés*



Les tournois du club

Les tournois du club

Le club a organisé 3 tournois cette saison:

2 tournois homologués:

- Tournoi d'Automne: Octobre-Novembre
 - Tournoi open :juillet
- (Avec des finales de grandes qualités)

Et le tournoi interne

Pour la réalisation de ces 2 tournois

nous avons été soutenus par :

La Municipalité de Six Fours



Le Conseil Général du Var



Les tournois du club

Les tournois du club

Ainsi que par nos

Sponsors Privés



Les Festivités 2013/2014

Les Festivités 2013/2014



Paëlla tournoi d'été



Paëlla tournoi d'été



Soirée Aioli



Soirée Mexicaine



Soirée mexicaine



Soirée raclette

un planning des manifestations a été établi en début de saison....

Les Festivités 2013/2014



Le CSMT à Monte Carlo



Les Rendez-vous PAACT



Clôture école de tennis



Fête de la musique



Journée mini tennis

un planning des manifestations a été établi en début de saison....

Quelques décisions prises lors des réunions du comité

Depuis la dernière assemblée générale, le comité de direction s'est réuni 4 fois.

Projet de développement:

Une commission de travail a été créée.

les objectifs de ce groupe de travail étaient d'étudier et d'explorer toutes les pistes permettant à Sylvain CALS de rester au sein du club en tant que moniteur DE, une fois son diplôme obtenu dès la fin de sa formation et après publication officielle des résultats (fin juin – début juillet 2014).

Les conditions à respecter pour de ce groupe de travail étaient :

- ☐ Permettre à Sylvain de dégager un salaire suffisant
- ☐ Ne pas pénaliser financièrement Daniel SILMAN par rapport à ces revenus 2013/2014
- ☐ Permettre un développement et l'amélioration de la qualité de l'enseignement

Ce projet a été débattu et accepté lors de notre réunion du 07 février 2014

Le CR est disponible sur le site internet.

Quelques décisions prises lors des réunions du comité

*Suppression des cours supplémentaires donnés à quelques élèves (payé par le club) pour le 3^{ième} trimestre et la saison 2014/2015,

Modification du règlement intérieur:

Création d'une commission de travail

Objectif: plus de clarté, plus simple, plus ordonné, et être en adéquation avec le nouveau système de réservation par internet.

Ce nouveau règlement a été présenté et voté lors de la réunion du comité le 9 juin 2014 puis rediscuté et validé en comité de direction le 28/11/2014

Tarifs inchangés pour la saison 2014/2015:

Le comité a décidé de rajouter un tarif:

Tarif plus de 80 ans: -50%

L'objectif étant d'inciter ces personnes qui jouent moins de rester et continuer à pratiquer notre sport,

Règlement intérieur

Voté en Comité de direction le 28/11/2014

1. Introduction :

L'association « Tennis Club de La Coudoulière » représenté par son (sa) Président(e) a signé une convention avec la municipalité de Six-Fours-les-Plages qui lui permet d'occuper le domaine public et d'y exercer son activité statutaire.

2. Adhésion :

Tout joueur doit être à jour de sa cotisation pour pénétrer sur un court. Les cotisations sont à régler chaque année entre le 1er septembre et le 31 octobre.

Le montant des cotisations ainsi que toutes les conditions particulières d'adhésions (tarifs promotionnels, badges, locations) sont affichés au portail d'entrée du club.

Tous les membres du « Tennis Club de La coudoulière », conformément aux statuts de la Fédération Française de Tennis, sont licenciés à celle-ci et bénéficient à ce titre de l'assurance fédérale couvrant les risques individuels et collectifs encourus par la pratique de l'activité.

Règlement intérieur

Pour être valide, chaque adhésion doit être accompagnée « d'un certificat de non contre indication à la pratique du tennis et avec la mention spéciale « en compétition » pour celles et ceux qui font de la compétition ; d'une photo récente ; dans le cas contraire, le CSMT décline toute responsabilité en cas d'accident. Chaque membre devra être titulaire d'un badge magnétique permettant l'accès aux courts et aux vestiaires en dehors des heures d'ouvertures du secrétariat (au moins un par famille).

3. Eclairage des courts :

Les courts de tennis seront éclairés dès la tombée de la nuit jusqu'à 22 h 15. Chaque adhérent devra allumer et éteindre son court.

4. Tenue et comportement sur et hors des courts :

Une tenue de tennis correcte est exigée dans l'enceinte du « Tennis Club de La Coudoulière ».

Les chaussures de tennis sont obligatoires pour pénétrer sur les courts.

Règlement intérieur

Chaque joueur se doit d'adopter une tenue correcte ainsi qu'une attitude courtoise sur l'ensemble des installations.

Aucune boisson alcoolisée n'est tolérée sur les courts de tennis

5. Réservation :

-Les réservations se font au club, par téléphone ou sur le site internet « BALLES JAUNES ».

Le court peut se réserver la veille et le jour même jusqu'à l'heure de début de réservation souhaitée.

Cas particulier : Lorsque les adhérents ont un cours collectif ou particulier, ils pourront faire une réservation le même jour que les dits cours mais seulement à partir de cette même journée et à partir de 8h00.

une seule réservation par adhérent par jour : c'est ce que le site »BALLE JAUNE » permet.

Il est impératif que ce soit la 1^{ière} heure de jeu qui soit retenue sur « BALLE JAUNE »

Vous pouvez bien entendu jouer toute la journée si vous le souhaitez (s'il n'y a personne) et sans possibilité de réserver après la première heure.

Règlement intérieur

Les réservations sont limitées à une heure pour les parties de simples comme de doubles.

Il est impératif que tous les joueurs présents sur le court (et uniquement ceux là) soient notés sur balle jaune.

Respecter et aller jouer sur le court que vous avez réservé

Pour la réservation avec un invité, vous devez obligatoirement faire une réservation "avec invité" et régler l'invitation au tarif en cours. Dans ce cas, c'est à l'adhérent qu'incombe la responsabilité d'indiquer à l'accueil le statut de son partenaire.

Tous manquements à ces règles de réservation peuvent entraîner la suspension temporaire sur le site « BALLE JAUNE ».

Le « Tennis Club de La Coudoulière » se réserve le droit de bloquer les courts à des heures précises pour les besoins suivants : compétitions officielles, Tournois, Animations,

Tout court réservé, non utilisé 10 minutes après le début de l'heure prévue, pourra être attribué à d'autres adhérents.

Règlement intérieur

6. Discipline :

Il est interdit de fumer dans l'enceinte du club house, respecter les décrets en vigueur concernant le tabagisme.

Il est recommandé aux parents de ne pas laisser les enfants en bas âge sans surveillance sur les courts **ou dans l'enceinte du club. Les parents sont en charge du comportement de leur(s) enfant(s) dans l'enceinte du club.**

Toute autre activité que le tennis est interdite sur les courts sauf en cas de convention ou de dérogation adoptée par le comité (exemple : Tennis/Roller ou Tennis/Ballon).

La présence d'animaux est strictement interdite sur les courts.

7. Responsabilité :

Le « Tennis Club de La Coudoulière » décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol sur les courts, dans le club-house, les vestiaires et les espaces environnants.

Règlement intérieur

8. Respect des installations :

Les diverses installations doivent être respectées.

Boîtes, bouteilles, papiers etc... doivent être déposés dans les poubelles prévues à cet effet.

Toute personne occasionnant volontairement des dégâts au matériel appartenant au club, se verra dans l'obligation de régler le montant des réparations à réception de la facture sous peine de poursuites judiciaires. (Pour les mineurs, la facture sera adressée aux parents).

9. Ecole de tennis :

Le montant des cotisations à l'école de tennis est validé chaque année par le comité de direction.

Les cours de l'école de tennis sont assurés tous les mercredis, samedis ou en soirées durant l'année scolaire à l'exception des vacances scolaires.

L'école de tennis jeune est encadrée par notre moniteur de tennis B.E (Daniel SILMAN). Les cours sont assurés par lui même et par une équipe d'initiateurs.

Règlement intérieur

Les enfants sont sous la responsabilité des parents jusqu'au moment où l'initiateur les prend en charge. Les parents doivent s'assurer de la présence de l'initiateur et reprendre leur(s) enfant(s) à l'heure exacte, à l'issue du cours.

L'inscription d'un enfant à l'école de tennis entraîne automatiquement l'autorisation parentale pour les déplacements occasionnés par cette activité (compétition, entraînement).

10. Matches par équipes :

Le club engage chaque année un certain nombre d'équipes dans les différents championnats organisés par la Fédération Française de Tennis. Les cotisations fédérales concernant ces championnats sont prises en charge par le club.

Dans le but de s'assurer de la motivation des joueurs et joueuses s'engageant dans les rencontres par équipes et afin de limiter toutes les polémiques inhérentes à ces épreuves, le Comité de Direction propose d'appliquer une charte d'engagement.

Règlement intérieur

Tout compétiteur désirant participer aux diverses compétitions doit :

S'inscrire auprès du secrétariat pour jouer en équipe

Présenter un certificat médical mentionnant la pratique du tennis en compétition (une photocopie doit être fournie lors de l'inscription).

Accepter de jouer dans l'équipe sélectionnée par la commission sportive adulte, sachant que celle-ci s'efforcera de conserver une certaine affinité entre joueurs.

Prévenir le capitaine de son équipe le plus tôt possible lors d'absence, blessure ou autres motifs

Accepter les choix du capitaine de l'équipe (notamment, être remplaçant lors d'une rencontre).

11. Cours de tennis :

Les moniteurs D.E. ayant signé une convention avec le club sont les seuls à pouvoir enseigner le tennis dans l'enceinte du club.



Règlement intérieur

12. Respect du règlement :

L'adhésion au club entraîne l'acceptation de toutes les clauses du présent règlement.

Le présent règlement pourra être appliqué par les membres du Comité de Direction et les moniteurs. Tout manquement au présent règlement pourra donner lieu à des sanctions décidées en Comité de direction.

Toute demande de modification du présent règlement devra être adressée par écrit au Président, il pourra être discuté annuellement lors de l'assemblée générale.

Le présent règlement intérieur a été adopté à l'unanimité par le Comité de direction du club.

Le président demande à tous les membres de prendre conscience des engagements pris en faisant partie de notre club de tennis.

Une meilleure ambiance au sein du club, elle dépend de vous

Six fours, le 29 Novembre 2014

Le président

Philippe REGNIER

Le secrétaire

Fabrice SPIGA

Bilan Financier 2013/2014

Rapport d'activité

Comptabilité

Ce rapport comptable, on le doit à notre trésorier Serge Le Rouzic et je tiens à le remercier chaleureusement pour le travail considérable qu'il a fait. Les comptes ont été approuvés par le comité de direction lors de sa dernière réunion du comité.

Présentation Serge Le Rouzic

Vote du Budget

- Approbation des comptes 2013/2014
- Approbation du budget prévisionnel 2014-2015

Questions Diverses



Renouvellement des membres du Comité de Direction

Sortants (mandat de 4 ans) :

Philippe REGNIER
Guy MEDINA
Fabrice SPIGA
Jeff REGNIER
Alain ROBERT
François PRINCIPIANO
Olivier EPOQUE
Bruno ORSI

Démissionnaire

Eric Vandenbon,

Postulants pour 2014 (mandat de 4 ans) :

Jeff REGNIER
Alain ROBERT
Guy MEDINA
François PRINCIPIANO
Fabrice SPIGA
Bruno ORSI
Philippe REGNIER

Le vote se fera à main levée à la majorité relative

- **Merci à tous ceux**
- **qui nous ont honorés**
de leur présence



Et maintenant, il est temps de vous convier à un petit apéritif....